

**TEXTES GÉNÉRAUX**

**Administration - Finances - Affaires internationales**

**Arrêté n° 2008-126 du 11 février 2008 relatif à la liste d'aptitude au grade de technicien de l'environnement au titre de l'année 2007**

NOR : DEVG0810991A

(Texte non paru au *Journal officiel*)

Le ministre d'Etat, ministre de l'écologie, du développement et de l'aménagement durables,

Vu la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires, ensemble la loi n° 84-16 du 11 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique de l'Etat ;

Vu le décret n° 2001-586 du 5 juillet 2001 modifié portant statut particulier du corps des techniciens de l'environnement ;

Vu l'avis de la commission administrative paritaire compétente à l'égard du corps des techniciens de l'environnement en date du 20 décembre 2007,

Arrête :

Article 1<sup>er</sup>

La liste d'aptitude au grade de technicien de l'environnement au titre de l'année 2007 est établie comme suit :

**Liste principale**

ORDRE DE CLASSEMENT	NOM	PRÉNOM	AFFECTATION
1	PACALET	PIERRE	ONCFS
2	BARSACQ	PATRICK	ONEMA
3	ALBERTINI	CAMILLE	ONCFS
4	AUBRUN	ALAIN	ONEMA
5	BERNARD	JEAN-NOËL	ONCFS
6	BERNIER	JEAN-PIERRE	ONEMA
7	CAULLIREAU	GUY	PN Vercors
8	MANGUE	SERGE	ONCFS
9	TOURNADOUR	MICHEL	ONEMA
10	TARTIER	YVES	ONCFS

**Liste complémentaire**

ORDRE DE CLASSEMENT	NOM	PRÉNOM	AFFECTATION
1	LABERDESQUE	ANNE-MARIE	PN Pyrénées-Occidentales
2	HOMS	ROBERT	ONCFS
3	FOURNIER	CHRISTIAN	ONEMA

ORDRE DE CLASSEMENT	NOM	PRÉNOM	AFFECTATION
4	POMIES	JEAN-CLAUDE	ONCFS
5	GOTTI	CHRISTOPHE	PN Vanoise
6	VOLKRINGER	GUY	ONCFS
7	MOMON	JACQUES	ONEMA
8	DEFORGE	JEAN-MICHEL	ONCFS
9	AUSSET	ALAIN	PN Cévennes
10	REGOIN	REMY	ONCFS
11	BORREL	MICHEL	ONEMA
12	DUVALLET	HERVÉ	ONCFS
13	GÉRARDIN	CHRISTEL	PN Port-Cros
14	DIXNEUF	STÉPHANE	ONCFS
15	DECKLER	GRÉGOIRE	ONEMA
16	MANDINE	JEAN-PAUL	PN Mercantour
17	FOUBERT	DOMINIQUE	PN Cévennes
18	FABRE	JEAN-MARIE	PN Cévennes
19	OZIOL	MICHEL	PN Cévennes
20	RIVAL	ANDRÉ	PN Cévennes

Article 2

La directrice générale de l'administration est chargée de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au *Bulletin officiel* du ministère de l'écologie, du développement et de l'aménagement durables, écologie et développement durable.

Fait à Paris, le 11 février 2008.

Pour le ministre et par délégation :  
Par empêchement de la directrice générale de administration :  
*Le directeur général adjoint,*  
J.-L. FAIZOL